



**CENTRE DES  
MONUMENTS NATIONAUX**

MINISTÈRE DE LA CULTURE

**FICHE DE POSTE  
2023-1347650**

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° BIEP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris le 10/11/2023

**Intitulé du poste (F/H):**

**Jardinier (H/F)**

Domaine national du Château d'Angers

**Catégorie statutaire : C**

**Corps : Adjoint technique des  
administrations de l'Etat**

**Code corps : ATAE**

**Spécialité : Jardinier d'Art**

**Groupe RIFSEEP\* : 1**

**Groupe d'emploi CMN : 1**

**\* GROUPE RIFSEEP :**

Faire une proposition chiffrée de classement dans un groupe en référence à l'annexe 8

**Domaine(s) Fonctionnel(s) :** (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

Culture et patrimoine

**Emploi(s) Type :** (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

CUL09

**Résidence administrative :**

Château d'Angers - 2, promenade du Bout du Monde - 49100 Angers

## **Missions et activités principales :**

Le jardinier (H/F) est chargé d'assurer, au sein de l'équipe jardin du monument, l'exécution des différents travaux d'entretien du patrimoine végétal du monument afin d'en garantir la présentation et de valoriser l'image du monument.

Dans un domaine classé, comportant pelouses, haies, massifs d'arbuste, topiaires, roseraie, et potager, le jardinier réalise les travaux de production des végétaux, de plantation et d'entretien des différents espaces verts.

Affecté au service jardin/maintenance, il peut être amené à effectuer ponctuellement un renfort du service commun.

### **En matière de techniques horticoles :**

- Le jardinier met en œuvre les techniques horticoles nécessaires à la présentation des jardins ;
- Il assure la production florale du domaine.

### **En matière d'exécution de travaux d'entretien du jardin :**

- Le jardinier exécute les travaux d'entretien courant du jardin : taille, fertilisation, plantations, entretiens des gazons, désherbage, traitements phytosanitaires, arrosage... ;
- Il assure le traitement des déchets végétaux ;
- Il assure l'entretien courant des allées de circulation du site.

### **En matière d'entretien du matériel :**

- Le jardinier participe à la petite maintenance et à l'entretien courant du matériel du service jardins : nettoyage du matériel, petites révisions...
- Il peut, en tant que de besoin, intervenir sur l'entretien du monument et la petite maintenance.
- Il peut dans le cadre des livraisons ou montage / démontage d'exposition être sollicité en renfort (manutention). Formation T1 gestes et postures.

## **Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)**

### **Compétences techniques :**

- Maîtrise des techniques de taille des végétaux ;
- Connaissance des végétaux et des méthodes culturales ;
- Utilisation des machines dédiées ;
- Connaissance des grands principes de l'arrosage automatique ou à acquérir sur site
- Connaissance de la réglementation en matière de produits phytosanitaires ;
- Connaissance des règles d'hygiène et sécurité (Appréciée) Formation T1
- CACES 1 ou à acquérir sur site ;
- DAPA (diffuseur applicateur de produits antiparasitaires) ou à acquérir sur site ;
- Permis B Obligatoire

### **Savoir-faire**

- Etre capable d'organiser son poste de travail
- Capacité à s'adapter aux contraintes et exigences du service

### **Savoir-être (compétences comportementales)**

- Goût du travail en équipe ;
- Dynamisme ;

- Qualités relationnelles ;
- Capacités d'adaptation et d'autonomie

### **Environnement professionnel :**

Premier réseau public français culturel et touristique avec **10 millions de visiteurs par an**, le Centre des monuments nationaux (CMN) est administré par un conseil d'administration et dirigé par un président, nommé par décret sur proposition du ministre de la Culture et de la Communication pour une durée de trois ans renouvelable. **Il conserve et ouvre à la visite près de cent monuments d'exception.** Tous illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français.

S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose à plus de 80 % sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale. Depuis 2007, l'établissement a pour nouvelle mission d'assurer, en qualité de maître d'ouvrage, **la conservation, la restauration et l'entretien des monuments** placés sous sa responsabilité.

Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la **connaissance et à la promotion du patrimoine** avec 82 parutions en 2017.

**Les monuments** sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

**Les services du siège** accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication... Le siège a auprès des monuments une fonction d'orientation, de conseil et d'évaluation.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement

**Liaisons hiérarchiques :** Sous l'autorité de l'administrateur et rattaché hiérarchiquement au chef du service.

**Liaisons fonctionnelles :** Équipe jardin, intervenants extérieurs, services du monument et du siège.

### **Perspectives d'évolution : So**

### **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

- **Poste ouvert à tous statuts :** fonctionnaires de catégorie C (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération comprise **entre 21 975 € et 23 511 € bruts annuels** en fonction de l'expérience professionnelle sur un poste équivalent.
- Le jardinier travaille selon un cycle administratif ;
- Compte tenu des nécessités de service, l'agent travaille en extérieur. ;
- Il utilise les équipements de protection individuelle (EPI), le matériel et les produits spécialisés mis à sa disposition, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Il peut dans le cadre de manifestations culturelles être amené à effectuer des heures supplémentaires sur certains weekends (ex : Rendez-vous aux jardins)
- Accompagnement et suivi des stagiaires, TIG, SNU, etc.

## Qui contacter ?

### Informations :

M. Hervé YANNOU, administrateur du château d'Angers :

[herve.yannou@monuments-nationaux.fr](mailto:herve.yannou@monuments-nationaux.fr)

### Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation (obligatoires) **à envoyer au plus tard le 10/12/2023** à l'attention de la Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux par mail :

[recrutement@monuments-nationaux.fr](mailto:recrutement@monuments-nationaux.fr)

## Modalités de recrutement

Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Date de mise à jour de la fiche de poste : 11/2023